



---

*11 mai 2007*

**FÉKLÈR POU LA LANG KRÉOL  
LE CRÉOLE À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE,  
AU LYCÉE, DANS LE SUPÉRIEUR**

---

*Evelyne Pouzalgues*

**Littérature réunionnaise  
au collège et au lycée**

---



## *Evelyne Pouzalgues* **Littérature réunionnaise au collège et au lycée**

Je suis chargée pour ma part de vous présenter les deux manuels de littérature que nous avons construits et publiés dans les années qui viennent de s'écouler, depuis qu'existent officiellement les options langue et culture régionales.

le premier, *Littérature réunionnaise au collège*, co-édition CRDP et Océan Editions

le deuxième, *Anthologie de la littérature réunionnaise*, co-édition Région et Nathan, pour le lycée

**JE VOUS DONNE D'ABORD LES RAISONS QUI NOUS ONT  
FAIT VOULOIR LEUR EXISTENCE**

*Il fallait mettre à disposition des enseignants des extraits de la littérature réunionnaise, avec un appareil pédagogique, pour qu'ils puissent les utiliser en classe.*



**Il s'agissait d'abord bien sûr des enseignants de LCR** qui manquaient de matériel et d'approches pédagogiques  
Mais il s'agissait aussi des **enseignants de lettres**.

Car les enseignants de LCR savaient plus ou moins où trouver les textes, ils ont une culture dans ce sens, tandis que les enseignants de lettres, qui ne vont que trop frileusement vers la littérature régionale, ont besoin d'être informés,  
de trouver des références,  
et d'être encouragés à aborder la littérature régionale.  
Bien sûr, ce sont les textes d'expression française que les enseignants de lettres utilisent, et non pas les textes en créole. Je vais donc en parler brièvement, car ce n'est pas le sujet d'aujourd'hui, mais c'est important pour le contexte.

Pourquoi donc encourager les enseignants de lettres ?

Au moment où **le collégien** commence à accéder à la littérature, au moment où **le lycéen** découvre les richesses des divers genres et construit son rapport à l'écriture littéraire, le recours à la littérature de proximité est un incontestable atout. C'est un moyen au service de l'élève pour plusieurs raisons :

le développement de thématiques qui lui sont proches ;  
la découverte concrète de ce qu'est la littérature, puisque c'est son propre monde, à lui l'élève, qui se trouve dépeint et métamorphosé par la création littéraire ;

la compréhension ce que signifie l'acte d'écrire, puisque ces artistes dont il lit les œuvres sont des êtres dont il peut pressentir la vie, et qu'il peut même, s'ils sont nos contemporains, rencontrer dans le cadre de projets pédagogiques ; et actuellement nous ne vous privons pas de le faire !  
la réflexion sur les enjeux et le devenir des deux langues, avec l'affirmation qu'à la Réunion il y a deux langues, qui sont toutes les deux langues de création.

**Et là nous rejoignons notre propos d'aujourd'hui, car le manuel de littérature est là aussi pour la reconnaissance du créole réunionnais.**

*Nous voulions affirmer (suite logique de ce que je viens de dire) que la littérature réunionnaise se construit avec deux langues, qui entrent même en dialogue au niveau de la création.*

Les deux manuels étant orientés sur la littérature, ils ne comportent évidemment pas d'objectifs pédagogiques spécifiques en étude de la langue. Mais, dans la mesure où ils contiennent à la fois la littérature d'expression française et la littérature d'expression créole, ils agissent comme reconnaissance du créole en tant que langue pouvant produire d'authentiques textes littéraires.

**La répartition des deux langues dans les manuels est la suivante :**

pour le manuel collège, 50% pour chaque, avec appareil pédagogique en français ou en créole en fonction de la langue de l'extrait. Le choix de cette distribution correspond à un critère pédagogique : que les enseignants des deux disciplines, LCR et lettres, aient chacun les moyens du plus grand choix possible ;

pour le manuel lycée, 80% de français, et 20% de créole, avec traduction des textes en créole, et appareil pédagogique tout en français.

**Certains pourront regretter** qu'il y ait si peu de créole dans le manuel lycée, mais il faut replacer dans son contexte la publication de ce manuel lycée :

Il a été produit en co-édition Région/Nathan, dans le cadre d'un ensemble destiné aux enseignants de français, et l'autre manuel est le manuel destiné à tous les élèves de lycées sur l'ensemble de la littérature française. Ils ont la même couverture, montrant qu'ils font la paire.

Que signifie ce fait que les deux manuels soient mis en regard ? Cela signifie que les enseignants peuvent puiser dans les textes en français du manuel réunionnais pour préparer leurs élèves au baccalauréat. N'oublions pas qu'en métropole aussi les enseignants ont le droit de travailler sur des textes autres que ceux de la littérature hexagonale.

De ce fait, c'est en réalité une grande victoire qu'il comporte 20% de créole ! Ces 20 % correspondent à peu près à la quantité de publications en créole par rapport à la publication en français. Le créole est traité à égale dignité avec le français, dans un cadre où la littérature réunionnaise est traitée à égale dignité avec la littérature française.

Vous imaginez le trésor de conviction et d'argumentation qu'il a fallu déployer pour y parvenir ! Et nous devons des remerciements aux éditions Nathan, et à la Région qui a si bien su comprendre et soutenir le projet.

**Je ne vous décris pas la démarche pédagogique des deux manuels, puisqu'ils sont de littérature et non de langue, et que par conséquent, si je le faisais, je ne resterais pas dans le cadre de notre séminaire d'aujourd'hui.**

**Je vais simplement évoquer rapidement :  
des problèmes que nous avons rencontrés,  
et les avancées qu'il nous a semblé percevoir.**

## **PROBLÈMES RENCONTRÉS**

### *Fixations sur la graphie*

Nous avons eu droit à l'habituel blocage sur la graphie, qui sert en réalité à empêcher la mise en place de vrais débats.

Pour vous montrer comment se jouait ce rôle de blocage, je vous lis quelques extraits de la presse au moment de la sortie du manuel collègue. (lecture de quelques extraits de presse)  
Comme vous pouvez le constater, il s'agit bien là du mouvement de refus que le créole ait sa place au sein de l'institution scolaire.

### *Les difficultés de diffusion*

C'est ce qui nous a inquiétés le plus, et continue à nous inquiéter.

Certes, nous aurions pu être meilleurs pour l'organisation de la publicité et de la diffusion.

Mais nous ne pouvons pas occulter que nous nous sommes heurtés à une indifférence décevante.

Aujourd'hui, je constate au fil de mes visites dans les collèges et dans les lycées, que les manuels sont utilisés, mais pas à la hauteur de nos espérances.

Nous avons eu la possibilité, pour le manuel lycée qui avait derrière lui la logistique d'une grande édition, d'avoir des retours sur le profil des acheteurs : très peu d'enseignants,

des Réunionnais non enseignants qui découvriraient leur littérature ( et nous avons reçu de la part de certains d'entre eux des témoignages très touchants)

des métropolitains s'installant à la Réunion et curieux de connaître les divers aspects de cette région,

et des touristes.

Il a du succès, mais pas... dans le monde enseignant !

## **DE QUELLES AVANCÉES POURRIONS-NOUS PARLER ?**

### *Du côté des enseignants de lettres*

Chaque année un certain nombre d'entre eux s'inscrivent à un stage sur l'« utilisation de la littérature réunionnaise dans l'enseignement du français ».

Ce stage rencontre un succès grandissant, et il est animé par les auteurs du manuel « lycée »

Dans les cours de français, le recours à la littérature régionale fait tout de même son chemin, même s'il reste modeste comme je le disais à l'instant.

### *Du côté des enseignants de LCR*

Certains d'entre eux sont dans la salle, ils pourront eux-mêmes réagir pour dire dans quelle mesure ce manuel leur est ou non utile.

**Mais en quoi cette reconnaissance de la littérature réunionnaise contribue-t-elle réellement à la reconnaissance du créole réunionnais ? Nous n'avons aucun moyen de l'apprécier....**

On peut parier par exemple que la présence de textes en créole dans un ouvrage de littérature lycée a eu un effet positif, pour les enseignants de lettres, sur leur représentation de la langue créole, mais ce n'est pas certain, j'ai aussi été étiquetée négativement pour m'être commise dans ce genre d'entreprise...

**L'avancée, ce fut aussi celle de tous ceux qui ont participé à ces deux aventures, et je termine mon exposé en leur rendant ici publiquement hommage...**